

03 oct 2019 -17:30

Le SPF Finances envoie les avertissements-extraît de rôle de façon numérique via eBox.

Depuis le 1er octobre, le SPF Finances envoie les avertissements-extraît de rôle (AER) pour l'impôt des personnes physiques via l'eBox. L'eBox est la boîte aux lettres numérique, personnelle et sécurisée de chaque citoyen vers laquelle les pouvoirs publics envoient des documents par voie électronique. Pour recevoir l'AER sous forme numérique, vous devez activer votre eBox. Hier, le SPF Finances a envoyé 972.000 e-mails pour permettre aux citoyens de le faire.

L'eBox a été créée dans le cadre de la transformation numérique des pouvoirs publics. Il doit aider les institutions publiques non seulement à économiser du papier, mais surtout à devenir plus numérique et plus orienté vers le client. L'envoi par eBox remplace l'envoi par lettre et a la même valeur légale. L'eBox est utilisée par un nombre croissant d'organismes gouvernementaux pour l'envoi numérique de documents officiels.

Dans les années à venir, davantage de documents du SPF Finances et d'autres institutions fédérales seront progressivement disponibles sous forme numérique via eBox. Si vous utilisez déjà une plate-forme telle que Doccle, bpost bank ou TrustO, vous pouvez également y relier votre eBox.

Le SPF Finances envoie tous les AER établis à partir du 1er octobre via eBox aux citoyens qui ont activé leur eBox. Les AER envoyés début octobre et établis fin septembre sont toujours envoyés au SPF Finances sur papier, même si l'eBox a été activé.

Les personnes mariées ou cohabitants légaux doivent chacun activer leur eBox.

L'envoi via eBox remplace l'envoi de l'AER via Zoomit. Les AER ne sont donc plus disponibles via Zoomit. Ceux qui doivent payer peuvent le faire directement via MyMinfin, le dossier fiscal en ligne. Si vous n'activez pas l'eBox, vous recevrez tous les documents par courrier. www.mye-box.be

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be